



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Finances publiques**
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'HÉRAULT

Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault

Mesdames et Messieurs les Maires
du département de l'Hérault

**Le directeur départemental des Finances
publiques**

334, allée Henri II de Montmorency
CS 17788

34954 Montpellier Cedex 2

169 cab 2020

Affaire suivie par : Ilhame Allaoui/Yvan Barbe

Téléphone : 04 67 15 75 67/ 04 67 15 74 71

Montpellier, le **21 JUIL. 2020**

Madame, Monsieur le Maire,

Ainsi que je vous en ai informé lors de contacts récents, dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité, la direction générale des finances publiques (DGFIP) s'attache à proposer aux usagers un plus grand nombre de points de contacts avec une amplitude horaire de réception du public plus importante.

À ce titre, je vous annonce le démarrage dans le département, à compter du 28 juillet prochain, du dispositif « paiement de proximité » permettant aux usagers de régler en numéraire les factures émises par votre collectivité, mais également leurs amendes et leurs impôts en phase amiable de moins de 300 € chez les buralistes agréés ayant adhéré à la mise en œuvre de cette évolution organisationnelle prévue par l'article 201 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019.

Vous trouvez annexée à ce courrier la liste des 83 buralistes agréés à ce stade pour le département de l'Hérault qui se trouvent actuellement éligibles au dispositif, ce qui a pour effet de multiplier par trois le nombre de points de contacts mis à la disposition des administrés et d'étendre l'amplitude horaire de la réception. D'autres buralistes viendront compléter cette liste d'ici l'automne.

1. Fonctionnement du dispositif

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un datamatrix (QR code) généralement en bas à gauche de l'avis permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées.

Pour régler sa facture, l'utilisateur doit se rendre chez un buraliste agréé et la scanner lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'utilisateur le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFIP dès le lendemain (si l'utilisateur règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).

2. Pré-requis pour le fonctionnement des factures émises pour régler des produits locaux/hospitaliers

Si vous avez fait le choix de confier l'édition de vos factures à la DGFIP, vous n'avez aucune action particulière à mener auprès de nos services. En effet, les avis de sommes à payer (ASAP), lettres de relance ou mises en demeure de payer édités par la DGFIP contiendront un datamatrix permettant de régler la facture de votre collectivité chez un buraliste agréé éligible.

Si vous avez fait le choix de confier l'édition de vos factures à un éditeur privé, il convient de s'assurer que celui-ci est bien en capacité d'éditionner une facture contenant un datamatrix et la mention invitant l'utilisateur de se rendre chez un buraliste agréé s'il souhaite payer sa facture en numéraire. Sur ce point, je précise qu'au plan national une action de sensibilisation a été entreprise auprès des différents acteurs relevant de ce secteur.

En outre, vous devez vous assurer que le flux transmis à votre éditeur contient bien les informations lui permettant d'éditionner un datamatrix respectant le cahier des charges de la DGFIP.

Afin de permettre à nos concitoyens de s'adapter à cette évolution, une phase transitoire de plusieurs mois s'ouvre. Parallèlement, un plan de communication décliné aux plans national et local sera déployé à destination tant des institutionnels que des usagers.

Je précise que l'élargissement du paiement de proximité ainsi proposé vient compléter l'offre de services de la DGFIP qui continue à accueillir les usagers dans les centres des finances publiques (trésoreries, services des impôts des particuliers et services des impôts des entreprises).

Ainsi, la DGFIP ne se désengage pas de sa mission d'accueil du public et nos concitoyens auront toujours la possibilité de s'adresser à nos guichets pour accomplir leurs formalités ou régler les différentes impositions, amendes ou factures qui les concernent par carte bancaire.

Je vous invite à prendre l'attache du trésorier de votre collectivité pour toute demande d'information complémentaire concernant ce nouveau dispositif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Très cordialement,

L'administrateur général des Finances publiques,


Samuel BARREAUULT

PAIEMENT DE PROXIMITÉ
LISTE DES BURALISTES AGRÉÉS au 20 juillet 2020

Enseigne du point de vente	Adresse	CodePostal	Localité
LE LONGCHAMP 113	4 RUE MAGUELONE	34000	MONTPELLIER
LE BALTO 76	3 RUE DU CHERCHE MIDI	34000	MONTPELLIER
SNC LA CIVETTE	8 RUE BOUSSAIROLLES	34000	MONTPELLIER
LE PATIO	18 RUE DE LA REPUBLIQUE	34000	MONTPELLIER
TABAC PRESSE	1 PLA ROGER SALENGRO	34000	MONTPELLIER
TABAC DE LA COMEDIE	1 PLA DE LA COMEDIE	34000	MONTPELLIER
TABAC DES BEAUX ARTS	2 PLA DES BEAUX ARTS	34000	MONTPELLIER
TABAC PRESSE	70 RAMBLA DESCALISSONS BAT B 70 RESIDENCE ALEGRIA	34070	MONTPELLIER
PAILLADE PRESSE 145	AVE DU LAURAGAIS C CIAL PAILLADE	34080	MONTPELLIER
TABAC PRESSE	386 AVE DE FES	34080	MONTPELLIER
TABAC PRESSE	RUE DE MONTASINOS C CIAL	34090	MONTPELLIER
TABAC PRESSE URANUS	770 RUE PUECH VILLA	34090	MONTPELLIER
TABAC PRESSE PMU	68 RUE DU FAUBOURG BOUTONNET	34090	MONTPELLIER
PRESSE TABAC PEZIERES	1 PLA DE LA CROIX	34570	MURVIEL LES MONTPELLIER
LE HAVANITOS	8 PLA JEAN JAURES	34110	FRONTIGNAN
CELTIC TABACS	53 CRS JEAN JAURES	34120	PEZENAS
TABAC DES ANTIQUAIRES	1 PLA BONNET	34120	PEZENAS
ANIANE LOTO	27 BLD SAINT JEAN	34150	ANIANE
ANIANE TABAC LOTERIE	5 BLD FELIX GIRAUD	34150	ANIANE
LA LOUISIANE	19 AVE DU JEU DE MAIL	34170	CASTELNAU LE LEZ
LE MERMOZ	1 RUE ARMAND BARBES	34170	CASTELNAU LE LEZ
GANGES LOTO TABAC	1 RUE JEAN JAURES	34190	GANGES
TPJ SAINT CLAIR	1 BLD DANIELLE CASANOVA	34200	SETE
TABAC PRESSE LA CORNICHE	1471 PRO MARECHAL LECLERC	34200	SETE
LE VICTOR HUGO	38 AVE VICTOR HUGO	34200	SETE
LE PAVOT	1128 BLD DE VERDUN	34200	SETE
TABAC PRESSE	5 QUA MAURICE MERENNA LES MARINES SAINT CLAIR	34200	SETE
TABAC PRESSE DU BARROU	2 RUE DES GOELANDS	34200	SETE
LE CALYPSO	1 AVE VICTOR HUGO	34200	SETE
TABAC-LOTO-PRESSE FAURE VINCENT	51 AVE DE LA GARE	34220	ST PONS DE THOMIERES
TABAC SIGE	36 GRAND RUE	34220	ST PONS DE THOMIERES
LAMALOU LOTO	6 AVE DU MARECHAL JOFFRE	34240	LAMALOU LES BAINS
TABAC PRESSE	633 AVE DE L EVECHE	34250	PALAVAS LES FLOTS
TABAC GRAND PAVOIS	42 QUA GEORGES POMPIDOU	34280	LA GRANDE MOTTE
TABAC PRESSE	39 AVE GRASSION CIBRAND CARNON PLAGES	34280	LA GRANDE MOTTE
LE NAUTILUS II	286 AVE DE MELGUEIL CARNON	34280	LA GRANDE MOTTE
TABAC-LOTO-PRESSE CHAUVIDAN	6 QUA CDT MERIC GRAU D AGDE	34300	AGDE
TABAC LA CIVETTE	1 PLA JEAN JAURES	34300	AGDE
TABAC LE SAINT CLAIR	IMP DE LA MISAINES RESIDENCE ST CLAIR LOT444 ET 445	34300	AGDE
TABAC LE GAULOIS	13 PLA JEAN JAURES	34310	CAPESTANG
TABAC-LOTO-PRESSE PERO	3 BLD JEAN JAURES	34370	CAZOULS LES BEZIERS
LE CELTIQUE	2 AVE VICTOR HUGO	34400	LUNEL
TABACS-LOTO-PRESSE VIALLE	5 RUE DE LA REPUBLIQUE	34420	PORTIRAGNES
TABAC-LOTO-PRESSE	13 BLD PASTEUR	34420	VILLENEUVE LES BEZIERS

TABAC-LOTO-PRESSE	61 BLD DE LA REPUBLIQUE	34420	VILLENEUVE LES BEZIERS
TABAC LE VEDAS	1 FONT DE L HOSPITAL C Cial L ENDURANT	34430	ST JEAN DE VEDAS
TABAC PRESSE	PLA CLARA D ANDUZE IMMEUBLE LE VEDATIO C02	34430	ST JEAN DE VEDAS
TABACS-LOTO-PRESSE REYNAUD	27 AVE DE LESPIGNAN	34440	NISSAN LEZ ENSERUNE
MAISON DE LA PRESSE LOTO	29 RUE DU GENERAL LECLERC	34450	VIAS
TABAC-LOTO-PRESSE	2 BLD MARECHAL FOCH	34490	MURVIEL LES BEZIERS
LE DIPLOMATE	13 RUE DIDEROT 66 TER BLD FRÉDÉRIC MISTRAL	34500	BEZIERS
TABAC LOTO PRESSE L IRANGET	37 AVE AUGUSTE ALBERTINI	34500	BEZIERS
LE CELTIQUE	1 AVE MARECHAL FOCH	34500	BEZIERS
TABAC-LOTO-PRESSE MARTINEZ	2 AVE GAMBETTA	34500	BEZIERS
LA HAVANE	40 ALL PAUL RIQUET	34500	BEZIERS
TABAC PRESSE CECCOTTI	13 RUE DE LA REPUBLIQUE	34510	FLORENSAC
TABAC DE LA MAIRIE	23 AVE JEAN JAURES	34510	FLORENSAC
MAISON DE LA PRESSE	2 AVE PIERRE SIRVEN	34530	MONTAGNAC
TABAC PRESSE TURPIN	12 AVE CAPITAINE PIERRE AZEMA	34530	MONTAGNAC
LE MISTRAL	1 AVE DU BASSIN DE THAU QUARTIER DES USINES	34540	BALARUC LES BAINS
TABAC DES BAINS	3 AVE DE LA CADOLE	34540	BALARUC LES BAINS
TABAC PRESSE 0228	22 RTE DE MONTPELLIER	34140	MEZE
TABAC-LOTO-PRESSE BACH	12 PLA DE LA MAIRIE	34550	BESSAN
LE TURENNE	10 AVE DU PASSET CTRE CCIAL LE FORUM	34570	PIGNAN
LE MISTRAL PRESSE TABAC	2 RUE JEANNE D ARC	34570	PIGNAN
LE JEAN NICOT	34 RUE JEAN JAURES	34590	MARSILLARGUES
LOTO CLERMONT	1 RUE DU CARDINAL	34800	CLERMONT L HERAULT
BEDARIEUX LOTO RUE TRAVERSIERE	4 RUE TRAVERSIERE	34600	BEDARIEUX
BEDARIEUX LOTO RUE SAINT LOUIS	6 RUE ST LOUIS	34600	BEDARIEUX
TABAC BRUN BLOND	20 RUE DE LA CHAPELLE	34660	COURNONTERRAL
LODEVE LOTO PLACE REPUBLIQUE	10 PLA DE LA REPUBLIQUE	34700	LODEVE
ST. ANDRE MAISON DE LA PRESSE	19 CRS DE LA PLACE	34725	ST ANDRE DE SANGONIS
TABAC PRESSE DES MATELLES	61 AVE DU VAL DE MONTFERRAND LE VILLAGE	34270	LES MATELLES
TABAC PRESSE LOTO	4 RUE DES ROSELIERES	34750	VILLENEUVE LES MAGUELONE
TABAC LOTO PRESSE LAROSE	1 PLA DU MARCHÉ	34770	GIGEAN
LE SALAISON 186	12 AVE DES CHASSEURS MAUMARIN	34920	LE CRES
OLIRIENT	10 SQU DE LA POSTE	34920	LE CRES
BRASSERIE GARCON	37 RTE DE CARNON CTRE CCIAL CARREFOUR GRAND SUD	34970	LATTES
BAR LE DELPHIS	574 AVE DE MONTPELLIER	34970	LATTES
TABAC	C CIAL AUCHAN	34470	PEROLS
TABAC PRESSE	5 PLA FOLCO DE BARONCELLI	34470	PEROLS
TABAC ST GELY	1005 AVE DU CLAPAS	34980	ST GELY DU FESC
TABAC	RTE DE SAINT GEORGES D ORQUES C Cial LES PORTES DU SOLEIL	34990	JUVIGNAC